



**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places  
pour personnes handicapées de grande dépendance**

## **Déclaration de politique générale de la COCOF du 30 octobre 2020**

### **Communiqué du GAMP**

Monsieur le Ministre en charge de la politique d'aide aux personnes handicapées,  
Mesdames et Messieurs les députés du Parlement Francophone Bruxellois,

Vous n'êtes pas sans connaître les graves difficultés que beaucoup de familles d'enfants handicapés ont connues en cette période de crise sanitaire. Le premier confinement a laissé des traces indélébiles et a engendré des crises très importantes lorsque, du jour au lendemain, de nombreux parents se sont retrouvés enfermés avec leurs enfants, sans aide à domicile.

Nous l'avons dénoncé sur les réseaux sociaux et dans les media via notre campagne « Je craque »<sup>1</sup>, reprise dans le documentaire d'« Investigation » de la RTBF sur le confinement perpétuel des personnes handicapées diffusé le 7 octobre<sup>2</sup>.

Depuis, qu'a-t-il été concrètement fait pour soulager les familles, surtout en prévision de la deuxième vague qui nous touche maintenant de plein fouet ? Nous vous le demandons.

Le gouvernement a attribué une somme de 3.850.000 euros pour des places d'urgence destinées à des personnes handicapées de grande dépendance, ainsi que des places de répit. Combien de ces places ont-elles été réellement attribuées ? Quelles autres mesures sont prévues pour aider concrètement les familles qui se retrouveront - encore une fois - à domicile avec leurs enfants, jeunes et adultes ? Savez-vous que certaines écoles secondaires spécialisées, aujourd'hui fermées au profit de cours à distance, rechignent à organiser des garderies ? Quid de l'après congés du mois de novembre ?

La déclaration de politique générale de la COCOF qui sera présentée au Parlement ce vendredi 30 octobre devrait, dans le principe, répondre à ces questions.

Nous vous rappelons qu'une politique du handicap digne de ce nom doit s'appuyer sur un recensement et une enquête des besoins. Pourquoi nous promet-on une énième enquête sur les chiffres et les besoins alors que celle-ci a déjà été menée par l'Observatoire de la COCOF<sup>3</sup> ?

Pourquoi nous assure-t-on que le nombre de 403 personnes de grande dépendance, enfants et adultes, recensées à Bruxelles par l'Interface de la COCOF correspond grosso-modo à la réalité, alors que le SPF Affaires Sociales recense au total **6.935 personnes adultes en catégorie 3, 4 et 5**<sup>4</sup> ? Pourquoi la petite région de Bruxelles, Capitale de l'Europe, est incapable d'organiser un recensement et une programmation comme c'est le cas en Flandre<sup>5</sup> ?

Qu'est-il été fait actuellement à Bruxelles pour répondre à la condamnation de 2013 pour violation de la Charte sociale européenne ?

Pour ce vendredi, nous attendons un geste fort du gouvernement !

Et nous attendons votre mobilisation, vos questions, vos interpellations !

<sup>1</sup> <https://www.gamp.be/2020/05/25/je-craque/>

<sup>2</sup> <https://www.gamp.be/2020/10/13/notre-confinement-perpetuel/>

<sup>3</sup> <https://phare.irisnet.be/service-phare/a-propos-de-nous/observatoire/>

<sup>4</sup> Recensement au mois d'octobre 2020 - Tableau disponible à la DGPH sur demande

<sup>5</sup> <https://www.vaph.be/sites/default/files/documents/13326/meerjarenanalyse-vaph-planning-2020-2024.pdf>